



Agence métropolitaine de transport

Montréal, le 20 décembre 2001

Madame Anne-Lyne Boutin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet **Projet de modernisation de la rue Notre-Dame**
 Rappel de documents

Madame,

En réponse à vos lettres du 5 et 6 décembre 2001, nous vous transmettons les éléments d'informations suivants.

Question 1, lettre du 5 décembre

À la question de M. Philippe Côté concernant un corridor de trains de banlieue menant vers le quartier Hochelaga-Maisonneuve dont fait référence un article de presse du journal *l'Arus* de Repentigny, l'étude de ce lien ferroviaire constituait l'une des variantes qui ont été examinées par l'AMT dans le cadre des études d'opportunité et de faisabilité d'amélioration du transport en commun dans le corridor Rive-Nord-Est / CUM. Ces documents ont été déposés au BAPE.

Question 2, lettre du 5 décembre

Concernant la question de M. Côté sur des études de voies réservées dans le tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, le MTQ a réalisé une étude d'une voie réservée pour covoiturage et autobus entre l'autoroute 30 et le pont L.-H. Lafontaine.

Questions 1 et 2 de la lettre du 6 décembre

Nous traiterons de ces deux questions en même temps.

Dans son programme triennal d'immobilisation, l'AMT identifie les projets par lesquels elle entend accroître l'achalandage du TC dans les corridors métropolitains identifiés. Nous vous transmettons, ci-joint, une copie du PTI 2002-2003-2004 de l'AMT. Vous trouverez dans la section 3 de ce document les orientations de la stratégie d'interventions de l'AMT ainsi que les objectifs visés. Ces orientations se traduisent par des objectifs généraux à attendre en terme d'achalandage, d'utilisation des équipements, d'indicateurs financiers et autres.

De manière plus précise, le questionnaire posé par la commission d'enquête concerne plusieurs corridors, tels que définis par l'AMT. Plusieurs projets sont en cours de réalisation ou sont planifiés dans le corridor Rive-Nord Est en vue d'améliorer la desserte par transport en commun entre les secteurs de la MRC L'Assomption et le centre de Montréal. Ces projets sont :

- Stationnement Radisson (construction d'un stationnement incitatif près de la station de métro Radisson);
- Stationnement incitatif à Charlemagne (stationnement incitatif proposé en lien avec le projet Via-BUS);
- Voie réservée rue Sherbrooke (ajout de mesures préférentielles en prolongement de la voie réservée existante);
- Via-Bus site propre dans l'emprise ferroviaire CN (projet majeur dans cet axe de transport et s'insérant dans sa partie est au projet de modernisation de la rue Notre-Dame);
- Voie réservée pont Le Gardeur (en lien avec le projet Via-BUS);
- Agrandissement du stationnement Sherbrooke Est.
- Étude - tram Repentigny (étude d'opportunité d'un service de tram de banlieue dans l'emprise ferroviaire du CN situé au nord-est de l'île de Montréal et rejoignant la ligne Deux-Montagnes).

L'étude de transport qui a été produite et qui vous a été transmise a identifié le potentiel de transfert modal dans ce corridor, c'est-à-dire le nombre d'automobilistes qui opteraient pour le transport en commun dans l'éventualité de la présence du projet Via-BUS. Ce transfert modal a été estimé à 1195 autos en moins dans ce corridor. Le parcours employé par ces automobilistes transférés au TC n'a pas été identifié, bien que l'on puisse émettre l'hypothèse que la majorité d'entre eux utiliseraient l'axe de la rue Notre-Dame.

Plusieurs autres interventions sont planifiées ou en cours de réalisation dans les corridors Rive-Sud Centre (pour les déplacements originant des MRC Champlain, Lajemmetais et Richelieu) ainsi que dans le corridor Pic-IX / A-25 (pour les déplacements originant de la MRC Des Moulins) dont vous trouverez la liste ainsi qu'une description sommaire dans le document qui vous est transmis. Cependant, pour l'ensemble de ces projets, l'impact en terme d'utilisation sur la rue Notre-Dame n'a pas été estimé. Il s'agit là d'une étude qui nécessiterait l'utilisation de ressources spécialisées au ministère des Transports du Québec et des sociétés de transport qui possèdent les spécialistes et les logiciels nécessaires à une telle évaluation.

En espérant que ces éléments de réponse et le document ci-joint permettront de répondre à votre questionnaire, veuillez recevoir, Madame, mes salutations les meilleures, ainsi que mes vœux de bonne année 2002.



Yves Phaneuf
Planification et développement, AMT

C.c. M. James Byrns, V-P Planification et développement, AMT

P. 1.